



MIDGARD

•
Association de loi 1901 à but non lucratif

« MIDGARD est dans la mythologie scandinave la terre des hommes, à la frontière entre le monde des Dieux et celui du Chaos. Dans un cadre un peu plus pragmatique, c'est un endroit hors de toute concurrence, où seul s'exprime et est entendu le talent de chacun. »

MIDGARD est un collectif d'intermittents créé en 2006 sous l'impulsion de Cédric Hachard, producteur exécutif, Sébastien Milhou, directeur de la photographie, Hervé Freiburger, scénariste, et Julien Bertholon, ingénieur du son, afin d'agir en faveur de la formation, l'insertion, et la mise en place de projets personnels de ses membres, tous étant ou aspirant à devenir intermittents du spectacle dans les métiers du cinéma.



Début 2009, l'association regroupe déjà plus de 200 membres actifs, qui ont rejoint l'association au rythme des tournages mis en place ou épaulés par MIDGARD. Fort d'une expérience dans de nombreux secteurs de l'audiovisuel (production, réalisation, image, son, décoration, post-production...), les techniciens qui animent MIDGARD se relayent pour apporter une expertise collégiale aux projets soumis par les membres.

L'objectif principal de l'association est de mettre ainsi en relation des techniciens du cinéma, pour leur permettre de réaliser collectivement, et en mettant en complémentarité leurs compétence, leurs projets personnels.

L'essentiel des projets soutenus par MIDGARD sont des courts-métrages de fiction, réalisés dans un cadre associatif, et sans ambition commerciale. Les réalisateurs et réalisatrices s'en servent comme bande-démo imageant leur talent de mise en scène, et les techniciens, comme référence pour leur compétence propre.

Les membres de MIDGARD sont pour une part des techniciens débutants, qui n'ont pas l'indispensable relationnel pour pénétrer dans un milieu très fermé. L'autre part des membres est constituée de techniciens aguerris d'une plus solide expérience, et agissent davantage en expert sur les projets. L'une et l'autre catégorie de membres y trouvent un terrain d'échange, et bien souvent, la perspective de poursuivre une première expérience sur le terrain d'un tournage professionnel.



MIDGARD

Projets soutenus par l'association

BABY WINGS - Un court-métrage produit et réalisé par Aurélien Jégou



Midgard assurera une participation de ses membres aux postes techniques et artistiques, ainsi qu'un soutien logistique à Aurélien Jégou, lui-même membre, qui entreprend de réaliser ce projet de court-métrage

2007 – DVC PRO HD – 20 MINUTES

SPIRALE- Un court-métrage produit et réalisé par Michaël Guerraz et Nathalie Lao

Midgard conseille le chef opérateur Nathalie Lao dans un rapport prix/qualité de matériel et épaulé Michaël Guerraz dans la mise en place des 15 jours de tournage de ce court-métrage ambitieux.



2007 – HDCAM – 25 MINUTES

ZOMBIS CARNAGE, LE FILM - Un long-métrage produit et réalisé par Christophe Lapèlerie



Mise en relation des membres pour apporter au réalisateur, Chrisophe Lapèlerie le matériel suffisant pour tourner son film. Décision d'un tournage léger en DV, mais à trois caméras et avec une petite grue. Adhésion de nombreux membres sur Evian où se tournait le film. Aide sur le planning, et la réalisation technique du film.

2008 – DV – 80 MINUTES

EN ATTENDANT MARSEILLE- Un court-métrage produit et réalisé par Vincent Génot

Midgard s'est principalement occupé de la recherche de casting, et de techniciens parmi les membres, et de la mise en place de la régie du film (une semaine de tournage)



2008-2009 – DVC PRO HD – 25 MINUTES

POINT ZERO - Un court-métrage produit et réalisé par Arthur Cauras



Mise en relation des membres pour que le réalisateur puisse tourner cet ambitieux court-métrage d'action avec la toute nouvelle caméra RED ONE. Adhésion de membres sur Soissons où se tournait le film durant 4 jours. Aide sur le planning et la mise en place logistique du film

2009 – HD4K – 15 MINUTES

LE JOUR DE LA COMETE- Un film réalisé par Hervé Freiburger

Midgard assurera une participation de ses membres aux postes techniques et artistiques clés du prochain projet de Hervé Freiburger, soutenu par la communauté urbaine de Strasbourg et la Région Alsace... De nombreux membres alsaciens ont déjà rejoint l'équipe, principalement ancrée dans la région.



2010 – DVC PRO HD – 30 MINUTES



MIDGARD

Adhésion & soutien

L'association Midgard effectue tout au long de l'année des actions en faveur de la création cinématographique, permettant de repérer et soutenir de jeunes talents.

A ce titre, l'association est habilitée à recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt :

- Pour les particuliers : égale à 66% du montant versé (plafonnée à 20% des revenus imposables).
- Pour les entreprises : égale à 60% du montant versé (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires)

Soutenir notre association, c'est lui permettre de poursuivre et développer ses actions dans le même esprit et la passion qui nous animent depuis sa création.

Vous trouverez ci-dessus, un bulletin d'adhésion et/ou de soutien. Nous vous remercions par avance et nous vous donnons rendez-vous lors des prochains tournages organisés ou soutenus par Midgard.

Cédric Hachard
Président de Midgard

L'association MIDGARD est soutenue par la région Alsace, la communauté urbaine de Strasbourg, la ville d'Haguenau et de nombreux prestataires audiovisuels

BULLETIN D'ADHESION ET DE SOUTIEN 2009

*A détacher et à retourner à Midgard C/o Cédric Hachard – 30 A rue Rosalie, 91230 Montgeron
www.midgard-prod.com / contact@midgard-prod.com*

Je soussigné(e), Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : [][][][][][] Ville :
Téléphone : Email :

Adhère à Midgard pour l'année 2009/2010 et deviens membre de fait de l'association

Fais un don à l'association dans le cadre de la loi sur le mécénat* :

50 € 100 € 300 € 500 €

Autre somme : €

Je joins un chèque de : € à l'ordre de MIDGARD

Date : Signature :

*Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% plafonnée à 20% du revenu imposable pour les particuliers, et 60% pour les entreprises, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Vous recevrez un bordereau CERFA 11580*1 justifiant votre don auprès de votre service de impôts..